La question scolaire est sans cesse à l'ordre du jour. Le congrès de Bamberg en 1868, un de ceux où elle fut le plus passionnément agitée, adopte la résolution suivante : « L'assemblée affirme le droit qu'ont les parents catholiques de régler l'éducation de leurs enfants. Elle prétend maintenir le droit des catholiques à des écoles et fondations scolaires indépendantes. Elle demande que la législation leur donne le pouvoir de créer des établissements d'enseignement conformes à leurs convictions. Si la séparation de l'école et de l'Eglise entrait dans la législation, les catholiques réclameraient une entière liberté d'enseignement. »

Le devoir électoral y trouve aussi des champions intrépides et il est réconfortant, aujourd'hui encore, d'entendre le chanoine Monfang s'élever en 1868 contre les bonnets de nuit qui se dérobent et s'abstiennent par indifférence. Il dit à l'électeur : «Tu dois voter selon ta conscience. C'est ton droit, par conséquent ton devoir. Tu es responsable du mal qui surviendra, car tu pouvais empêcher l'entrée de ce Monsieur dans le conseil communal. Ah! si tous les catholiques savaient paraître sur le champ de bataille électoral!»

La lutte pour la parité, c'est-à-dire pour une juste participation des catholiques à toutes les fonctions publiques, revient aussi constamment battre en brèche l'odieux exclusivisme des régimes protestants, et parfois la lâche insouciance des gouvernements catholiques dominés par la pression libérale. Quand le Kulturkampf survint, les catholiques étaient prêts.

Mais c'est surtout l'action sociale qui doit à ces assemblées ses plus magnifiques résultats. La législation et l'initiative privée, la justice et la charité, ont été inspirées par elles. Si le Centre est, dans la plus pure acception du terme, le partidémocratique en Allemagne, c'est qu'il s'est toujours fait l'écho des justes revendications de l'âme populaire, c'est que nobles et plébéiens marchent d'accord. Les paysans, les ouvriers, les artisans ont leurs plus sûrs défenseurs dans le Centre inspiré par les assemblées annuelles. La section des questions sociales y est, de tradition, la plus assidûment fréquentée. Les associations d'ouvriers sont au nombre de plus de 1300 avec 20,000 membres; les associations de paysans comptent 26,000 mem-